

Enquête Besoins en Main d'Œuvre

Corse



Besoins en Main d'Œuvre 2010.

L'essentiel... Corse

33,4 % des établissements de la région envisagent de recruter en 2010.

Près de **20 000** projets de recrutement devraient se réaliser en 2010.

68,8% d'entre eux sont liés à une activité saisonnière.

Les difficultés de recrutement concernent **44,8%** des projets d'embauche.

L'essentiel... France

19,7 % des établissements envisagent de recruter en 2010.

1 693 300 projets de recrutement.

37,5% d'entre eux sont liés à une activité saisonnière.

Les difficultés de recrutement concernent **39,9%** des projets d'embauche.

L'enquête Besoins en Main d'Œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi. Réalisée avec le concours du CREDOC, elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements.

L'enquête 2010, la neuvième édition du genre, a été réalisée en janvier 2010, auprès de l'ensemble des établissements employeurs insulaires hors administrations de l'Etat (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

Un tiers des établissements insulaires (soit 6 400 employeurs potentiels) envisagent de recruter (*nouveaux postes ou remplacements*) au cours de l'année 2010 et près de 20000 intentions d'embauche ont été exprimées par ces derniers.

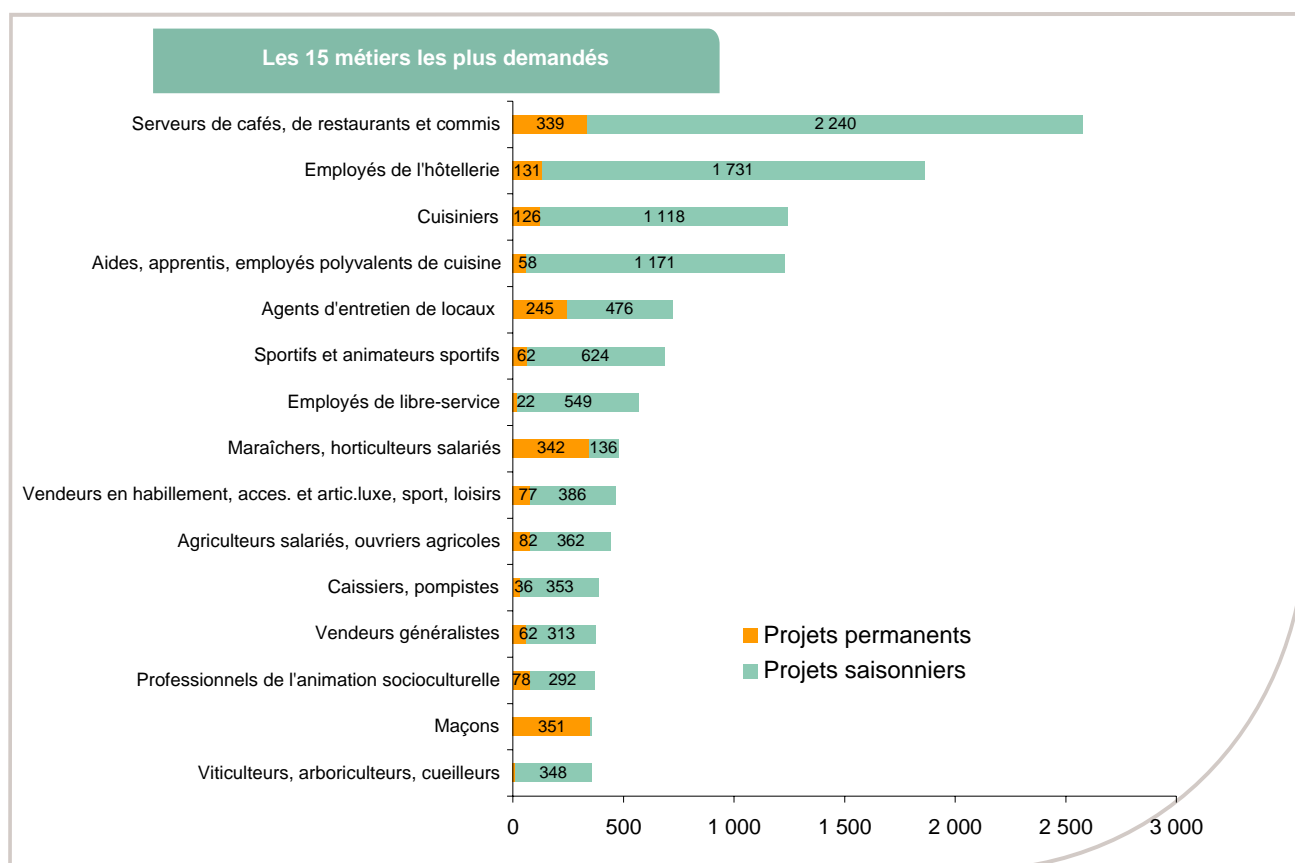
Ces projets de recrutement sont concentrés sur un nombre limité d'activités économiques : L'hôtellerie-restauration demeure le 1^{er} recruteur régional (38,5% des intentions d'embauche), avec 13% des vellités d'embauche le commerce de détail est le 2^{ème} pôle de recrutement, la construction rassemble 8% des besoins de main d'oeuvre et l'agriculture 6,5%.

69% des projets sont liés à une activité saisonnière, soit 13740 recrutements). La proportion de projets saisonniers est particulièrement élevée dans l'hébergement-restauration (85%), le commerce de détail (83%) et l'industrie agro-alimentaire (75%).

Les métiers de l'agriculture, du commerce de gros et des transports recourent également massivement à ce type d'emploi.

Les difficultés de recrutement concernent 45% des projets d'embauche de la région : Plus de 6 projets sur 10 sont considérés comme problématiques dans la santé humaine et l'action sociale et un projet sur 2 est assorti de difficulté de recrutement dans la construction et dans l'hôtellerie-restauration.

Les métiers porteurs



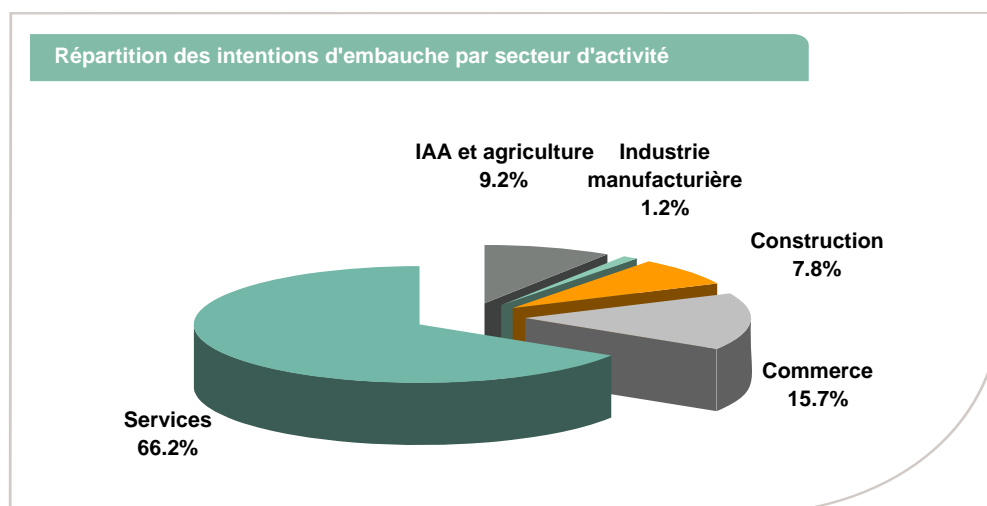
Les besoins en main-d'oeuvre formulés par les employeurs de la Région Corse se caractérisent par un poids important des métiers liés à l'activité saisonnière. Les métiers de la vente et du tourisme rassemblent plus de la moitié des intentions d'embauche de la région, mais la plupart (90%) des embauches envisagées dans ces 2 branches sont saisonnières. Pour les métiers de l'hôtellerie-restauration (serveurs, employés de l'hôtellerie, cuisiniers....), la proportion de recrutements jugés difficiles est particulièrement élevée, tant pour les postes à vocation saisonnière que pour les projets concernant du personnel permanent. Les embauches sont jugées nettement moins problématiques en ce qui concerne les professions de la vente (vendeurs, caissiers, employés de libre-service...).

Les métiers de la construction (maçons, ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, plombiers, chauffagistes, menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation...) figurent parmi les profils fortement recherchés, mais les employeurs corses déclarent d'importantes difficultés de recrutement sur ces postes.

Les métiers permanents les plus recherchés

	Nb de projets non saisonniers
Maçons	351
Maraîchers, horticulteurs salariés	342
Serveurs de cafés, de restaurants, commis	339
Agents d'entretien de locaux	245
Secrétaires bureautiques et assimilés	233
Aides à domicile, aides ménagères	217
Boulangers, pâtisseries	192
Ouvriers de l'agencement et de l'isolation	143
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	133
Employés de l'hôtellerie	131
Cuisiniers	126
Jardiniers salariés, paysagistes	117
Commerciaux	115
Aides-soignants	112
Plombiers, chauffagistes	109

Les secteurs d'activités



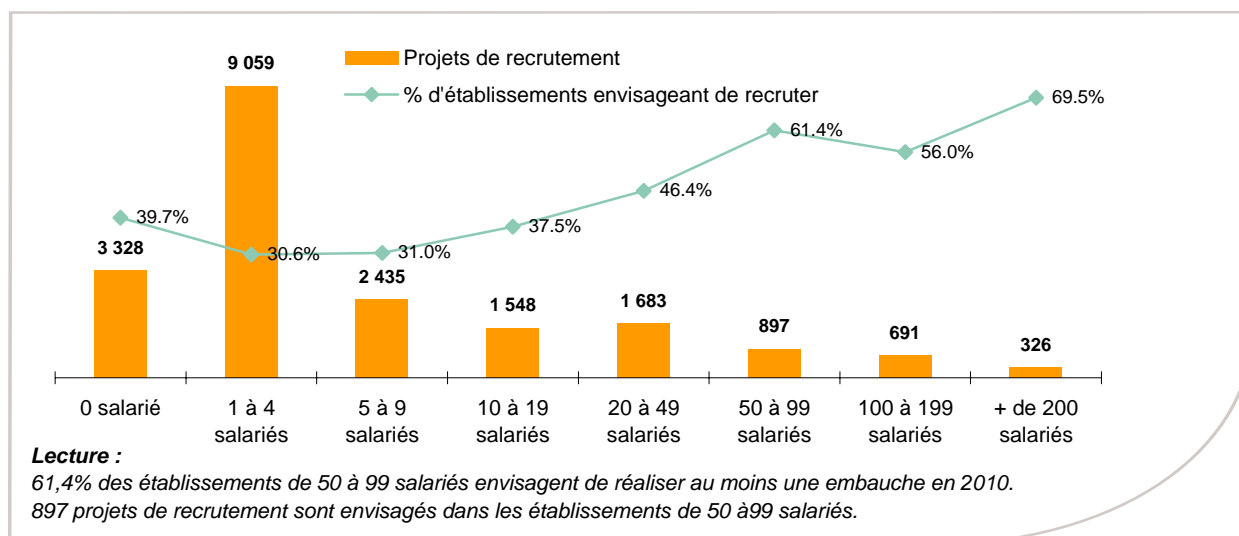
Le secteur des services représente 66% des intentions d'embauche de l'année 2010, soit plus de 13000 projets de recrutement (dont près de 10000 liés à une activité saisonnière).

Le commerce, avec 3127 recrutements envisagés en 2010 est le secteur qui présente la proportion de projets saisonniers la plus élevée (78%) mais aussi les moindres difficultés de recrutement (moins d'un projet sur trois est jugé par les employeurs difficile à pourvoir).

C'est dans l'industrie manufacturière et dans la construction que les difficultés de recrutement sont le plus marquées. Plus de la moitié des projets d'embauche du secteur de la construction et 66% des projets de l'industrie manufacturière sont assortis de difficultés de recrutement.

Les projets liés aux métiers des industries agro-alimentaires et de l'agriculture recourent pour 68% à de l'emploi saisonnier et présente de faible difficulté de recrutement (34%).

Les projets par taille d'entreprises



Les petites entreprises présentent la plus faible propension à recruter (seules 32% des établissements de moins de 10 salariés envisagent de recruter en 2010) alors qu'ils concentrent 74% des projets de recrutement de la région et représentent 44% des effectifs salariés des établissements ayant participé à l'enquête.

Bassins d'emploi

Calvi Ile-Rousse

2 855 projets dont :
84% liés à une activité saisonnière
32% jugés difficiles
48% d'établissements recruteurs

Ajaccio

4 304 projets dont :
64% liés à une activité saisonnière
43% jugés difficiles
31% d'établissements recruteurs



Bastia

5 794 projets dont :
56% liés à une activité saisonnière
47% jugés difficiles
30% d'établissements recruteurs

Corte Aléria Ghisonaccia

1 875 projets dont :
70% liés à une activité saisonnière
48% jugés difficiles
33% d'établissements recruteurs

Porto-Vecchio Sartène Propriano

5 138 projets dont :
79% liés à une activité saisonnière
49% jugés difficiles
38% d'établissements recruteurs

Direction Régionale Pôle emploi
Corse
BP 221 - 20179 Ajaccio Cedex
Rce Les Palmiers - Rue Cardinali -
Avenue Maréchal Moncey

Méthodologie

L'enquête Besoins en Main-d'oeuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec le concours du Crédoc. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et ainsi adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. L'enquête BMO 2010 a été réalisée en décembre 2009.

Au-delà des établissements relevant de l'Assurance chômage, le champ de l'enquête a été étendu cette année pour inclure : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...), des établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...), des officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État (ministères, police, justice...) et les entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

De plus, le questionnaire soumis aux employeurs a été modifié cette année afin de couvrir une liste de 200 métiers dérivée des Familles Professionnelles (FAP). Six versions différentes de questionnaires ont été proposées cette année, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. Ces modifications du champ et du questionnaire induisent une rupture avec les résultats des années passées : on ne peut mesurer les indicateurs en évolution. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.